

## **Les enseignants des filières STI-STL testeront-ils la fin du statut des fonctionnaires ?**

### **La recette antisociale :**

- ▶ la contre réforme des filières STI-STL,
  - ▶ l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'État ((JO n°0174 du 30 juillet 2010)
  - ▶ la loi de mobilité des fonctionnaires (Pour info, le **décret sur la loi de mobilité (Décret n° 2010-1402 )** qui n'était pas encore paru est sorti le 16 nov au JO)
- un petit mélange bien pratique pour supprimer des fonctionnaires peu dociles.....

### **Une contre réforme à double tranchants :**

1. Pas la peine de revenir sur le contenu des programmes et sur l'avenir de ces filières. Cela ne répond qu'à un objectif, **faire des "économies" sur le dos de l'accès à la connaissance de la 'plèbe'....**
2. Cette réforme a sûrement aussi un autre but, **mettre en application dans l'Éducation Nationale la casse du statut des fonctionnaires :**
  - Finies les mutations par discipline par un système de points valable sur tout le territoire, bonjour les **postes à profils**.
  - Finie la garantie de l'emploi, nous sommes '**licenciables**' (sans faux motif d'insuffisance professionnelle...) si au bout de 3 propositions pourries on n'est toujours pas docile.

### **Toutes les armes sont là pour manager les "Ressources Humaines" :**

Étonnamment, les enseignants des matières techniques et physiques appliquées en STI-STL voient leurs disciplines disparaître au profit de postes 'fourre-tout' aux nombres limités (bien inférieurs aux postes en cours) et pour lesquels ils ne maîtrisent presque rien.

- ▶ **destructions de postes en masse** (réforme STI-STL= environ 9000 postes supprimés prévus pour le technique),
- ▶ **création de postes à profil** (évaluation par les supérieurs hiérarchiques qui décideront des postes à supprimer),
- ▶ **reconversion forcée des profs en trop**
- ▶ **menace du licenciement** (loi de mobilité).

## **Une mise en place sournoise et honteuse**

Dans l'académie d'Amiens, il existe depuis longtemps un dispositif **OPERA** (Optimisation des **PE**rsonnels par la **Re**conversion et l'**A**daptation) qui gère la reconversion ou l'adaptation grâce à des décharges (14 ETP dans l'académie pour 60 profs environ chaque année) fournies aux enseignants, ce qui semble correspondre et respecter le décret n°2007-1470 sur la formation continue dans la Fonction Publique.

L'adaptation/reconversion, de tous les profs du Technique semble se faire en dehors de ce dispositif, une formation, qui n'en a que le nom, gérée localement par les académies (IPR, recteurs...), sans décharge prévue, étalée sur 3 ans (l'application de la réforme débute en septembre prochain...) avec une grande partie faite en 'co-formation' sur internet (asynchrone qu'y disent et par conséquent hors temps de travail...). **Cette pseudo formation sera illégale**, utilisons le levier juridique (décret n°2007-1470) pour ralentir le processus de mise en place de cette réforme !

Dans un but de créer une précipitation vers les fausses solutions individualistes, illégales et antisociales que proposera la hiérarchie, ça et là, au gré des réactions selon les lycées ou académies, tous les enseignants des filières technologiques sont volontairement maintenus dans une incertitude totale quand à leur avenir proche :

▶ **A quel code disciplinaire appartiendront-ils si ils enseignent en STI2D**, sachant que les disciplines sont toujours reconnues pour enseigner en BTS, Ssi, poste de Prag...

▶ Les profs qui enseigneront en première débuteraient les pseudo-formations dès janvier (conditions de formation ? , mais qui enseignera en première l'an prochain ? **quelles spécialités de STI-STL seront présentes dans les Lycées ?**).

▶ Comment fonctionnera l'attribution des postes dans ces nouvelles filières, **plus d'affectation par disciplines** (sûrement à la tête du client) ?

▶ Comment seront gérées les **mutations Intra et Inter des profs des disciplines concernées** ? (par la loi de mobilité ?)

▶ **Aucune connaissance de la finalité et de l'évaluation finale de ces filières** (pas de sujet zéro pour le bac) ainsi que des formateurs qui planchent sur un programme encore à l'état de projet.

**Nous ne sommes pas dupes et nous devons refuser la mise en place de cette  
contre réforme.**

**Nos collègues ne seront pas des concurrents !**